

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18863**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Droit, Économie, Gestion Mention Droit Public Spécialité « Action Économique et Coopération des Collectivités Territoriales en Europe » Finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « **Action économique et coopération des collectivités territoriales en Europe** » propose une formation dans les domaines du droit des collectivités territoriales, droit public économique appliqué aux collectivités territoriales et droit de la coopération des collectivités territoriales.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- les actions de coopération des collectivités territoriales en Europe (soutien aux projets culturels et éducatifs, aide aux PME et TPE, protection de l'environnement, recherche et innovation en matière technologique, aménagement touristique ...)
- la gestion et la mise en œuvre des programmes et projets dans le respect des politiques régionales communautaires
- Le soutien (économique, financier, stratégique...) et le développement des actions économiques

Compétences ou capacités évaluées :

- construire et gérer des programmes et projets nécessitant des partenariats locaux
- concevoir et mettre en œuvre des politiques de coopération entre les collectivités territoriales
- réaliser des opérations d'échanges internationaux
- conduire des programmes d'implantation locale (pour des acteurs privés ou publics) ou de développement extérieur (programmes européens)
- participer à la définition des stratégies locales
- assurer le montage et la gestion des dossiers de demande de financements
- maîtriser les techniques de communication et de management
- maîtriser les méthodes d'enquêtes
- développer un réseau de partenaires et les mobiliser
- **capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse**
- **capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique**
- **capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale**
- **capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- Institutions européennes (Commission, Parlement européen, ...)
- Administration d'Etat
- Collectivités territoriales et inter-communalités
- Associations locales de développement
- Structures de conseil en management local

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Chargé de mission développement territorial
- Chargé de mission programmes européens
- Chargé de gestion des fonds communautaires et européens
- Conseiller auprès des directions régionales, départementales des ministères
- Attaché auprès de la Commission européenne
- Responsable et collaborateur des associations locales de développement, des structures de conseil en management local

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Descriptif des composantes de la certification :****SEMESTRE 3 (30 CREDITS)**

UE 3A DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- Droit comparé des collectivités territoriales
- Droit approfondi de l'action locale
- Droit financier des collectivités territoriales
- Les politiques régionales communautaires

UE 3B DROIT DE L'ACTION ECONOMIQUE LOCALE

- Droit public économique approfondi
- Le partenariat dans l'action locale
- Développement et implantation à l'étranger
- Anglais

UE 3C DROIT DE LA COOPERATION DES COLLECIVITES TERRITORIALES

- Problèmes généraux de la coopération transfrontière
- Union Européenne et coopération transfrontière
- Montage de dossiers en matière de politique régionale communautaire
- Politique de coopération de la région Rhône-Alpes
- Expériences étrangères (Suisse et Italie)
- Autres langues

SEMESTRE 4 (30 crédits)

Stage professionnel (en France ou à l'étranger) de 4 mois minimum faisant l'objet d'un mémoire.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	VAPP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun accord européen ou international

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

- arrêté du 25 avril publié relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002
- arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code

de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-lyon2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2

86 Rue Pasteur

69365 Lyon Cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2 - Campus Berges de Rhône

Faculté de Droit et Science Politique

16/18 quai Claude Bernard

69365 Lyon Cedex 07

Historique de la certification :

Cette spécialité, habilitée en 2003 sous l'intitulé « Coopération européenne et transfrontière », a succédé au DESS ECOLEC (Entreprises, Collectivités Locales et Européenne et Coopération) existant antérieurement. Ce DESS comme la spécialité qui en est issue ont été soutenus par l'Union Européenne, Action Jean MONNET